Histoire de mots (*)

Pervers, malheureux ou déficients, à corriger, à régénérer ou à réadapter sous la férule de surveillants ou grâce aux soins éclairés d'éducateurs et de psychologues, les mineurs de justice suscitent à la fois crainte et compassion. Ces représentations contradictoires persistent tout au long d'un siècle et demi et plus d'histoire, provoquant un débat sans cesse renouvelé, jusqu'à aujourd'hui, sur les parts respectives de la répression (et de la pénitence) ou de l'éducation (et de la cure médico-psychologique) dans un traitement dont la nécessité n'est guère questionnée. C'est pourquoi, même si certains termes ont vieilli et si en particulier le vocabulaire s'est laïcisé, on a bien de la peine à découvrir des ruptures franches. On note bien plutôt des résurgences. On peut se demander s'il y a très loin de la régénération à la restructuration de la personnalité, ou des colonies agricoles (1835) aux chantiers de jeunesse (1986). Est-ce à dire que rien ne change ? Certainement pas. Les « bagnes d'enfants » ont bel et bien disparu, comme les « miséricordes » où les filles étaient enfermées jusqu'à 21 ans. C'est dire que rien ici n'est acquis à jamais, qu'il n'y a pas un mouvement uniforme et rectiligne de « progrès »… et que les meilleures intentions méritent d'être interrogées à la lumière de l'histoire.

(*) Texte rédigé par Jacques Bourquin, Begnino Cacérès et Vincent Peyre, publié dans la revue *Pour*, Privat, 1987.

Petit glossaire de l'éducation surveillée et des mineurs de justice

Quelles finalités et quels objectifs ?

Régénération. « Les mineurs non discernants sont acquittés remis à leur famille ou à l'Administration pénitentiaire en vue d'être placés en maison corrective pour y être éduqués et régénérés. » (Code pénal, 1810)

« Les jeunes délinquants seront régénérés par la vocation agricole. » (Charles Lucas, fondateur de la colonie agricole du Val-Yêvre, 1843)

Rédemption. « Des Pénitentes aux Madeleines (les jeunes repenties) s'est établi un circuit puissant de la rédemption. » (Mère Marie Euphrasie Pelletier, fondatrice du Bon Pasteur, 1850)

Correction. « Prévoir une éducation spéciale en maison de correction. » (Loi de 1791 sur les mineurs délinquants, les maisons n'apparaîtront que vers 1830)

Moralisation et Amendement. « Les tribunaux de la Seine convaincus de l'efficacité de nos moyens combinés de moralisation se montrent plus disposés qu'auparavant à ordonner, pour un temps plus ou moins long, l'emprisonnement à titre de correction des délinquants que leur âge rend plus susceptibles d'amendement. » (Béranger de la Drôme, fondateur de la société de patronage des jeunes libres, 1840)

« Votre fils nous a été confié pour une certaine durée, c'est qu'il a été jugé que son amendement pourrait être long. » (IPES Aniane, 1960, note aux parents)

Ces trois termes correction, moralisation, amendement sont indissociables jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale. Le terme « correction » subsiste dans l'opinion publique, celui d'« amendement » disparaîtra du langage de l'Éducation surveillée vers 1960.

Réformation. « L'œuvre de réformation des filles devient en quelque sorte impossible lorsqu'elles ont été souillées par la prostitution. » (Édouard Ducpetiaux, 1837)

« Est-ce sensé de vouloir réformer 500 ou 600 enfants remis dans les mêmes murs ? » (Henri Joly, *L'enfance coupable*, 1904)

Relèvement. « Relever les jeunes coupables et leur donner la force de se laisser ramener au bien, voilà certes une grande tâche. » (Henri Joly, *L'enfance coupable*, 1904)

« Nous invitons la famille à collaborer au relèvement moral de son enfant. » (IPES Aniane, 1960, notice envoyée aux parents)

Redressement. « Les partisans des procédés miel et sucre prétendent que la persuasion doit suffire pour contenir et redresser les jeunes malfaiteurs… » (Un instituteur chef, colonie Eysses, 1899)

« Instituteurs et institutrices sont chargés du redressement moral. » (Règlement des maisons d'éducation surveillée, 1935)

« L'union a contribué à la construction et à l'amélioration des nouveaux régimes de redressement des enfants "indisciplinés", "dévoyés", "vagabonds"

ou “coupables”. » (Union des sociétés de patronage)
Le terme de redressement disparaîtra progressivement pour faire place à celui de rééducation.

Rééducation. « La rééducation cède la place à la répression. » (Alexis Danan, journaliste, 1937)
« Les méthodes de rééducation. » (Titre d’un chapitre du Plan de réforme de l’Éducation surveillée, 1946)
La rééducation est le terme consacré par l’ordonnance du 2 février 1945 relative à l’enfance délinquante.

Normalisation. « La normalisation présente un intérêt évident en milieu ouvert du fait que l’enfant subit la pression du milieu réel. » (Paul Lutz, inspecteur de l’Éducation surveillée, 1959)

Reconditionnement. « Le reconditionnement vise à deux fins : faire acquérir à l’enfant des réflexes conditionnés à travers des processus d’imprégnation et d’identification et à être pénétré par l’ambiance d’un groupe et d’un style de vie. » (Jean Chazal, magistrat, 1953)

Reclassement. « L'action de l’internat a pour but de préparer le reclassement social. » (Paul Lutz, 1950)

Réadaptation. « La finalité de la rééducation, c'est la réadaptation sociale du mineur. » (Jean-Louis Costa, 1951, premier directeur de l’Éducation surveillée en 1945)

Réintégration. « À l’issue du retour en IPES, la réintégration sociale du jeune doit présenter toutes les garanties favorables. » (IPES Aniane, 1960)

Restructuration de la personnalité. « La rééducation entreprise, la restructuration de la personnalité déborde largement le reconditionnement. » (Henri Michard, directeur du Centre d’études, de formation et recherches de l’Éducation surveillée, Vaucresson, 1965)

Réinsertion. « En internat, la réinsertion sociale se fait progressivement, elle est préparée par les permissions et la collaboration des services de milieu ouvert. » (Note de présentation de l’Éducation surveillée, 1969)

Insertion et Autonomisation. « Il doit y avoir le souci constant d’aboutir le plus rapidement possible à l’autonomisation du mineur. » (Orientation de l’Éducation surveillée, 1979)
« L’Éducation surveillée doit veiller à combler les lacunes et les handicaps des

jeunes qui lui sont confiés dans le souci de faciliter leur autonomie et leur insertion sociale. » (Circulaire Éducation surveillée, 1983)
Les termes « insertion » et « autonomisation » sont fréquemment employés depuis les années 1975.

Réparation. « La rééducation du jeune s'apparente à la réparation d'un bâtiment vétuste qu'il faut transformer, remettre à neuf, intérieurement et extérieurement. » (François Dhalenne, directeur de l'IPES de Saint-Hilaire, 1947)
« Dans le cadre de l'ordonnance de 1945, se sont développées empiriquement, sous l'impulsion des éducateurs, des procédures de mise en œuvre du principe de réparation. Tant au plan matériel que juridique et symbolique. » (François Colcombet, 1984, directeur de l'Éducation surveillée)
Le terme est utilisé dans les années 1940-1950. Il réapparaît dans les années 1980, chargé d'un autre sens, au moment où l'Éducation surveillée tente de promouvoir une politique de diminution des incarcérations et de prise en compte de l'intérêt des victimes.

Jeunes : les mots pour « les » dire

Enfance coupable
Enfance déficiente
Enfance délinquante
Enfants de justice
Enfance victime
Enfance irrégulière
Jeunesse délinquante
Enfance criminelle
Enfance inadaptée
Enfance malheureuse

On évoque aussi les « insoumis », les « irrécupérables », les « inamendables », les « vicieux », les « dévoyés ». Beaucoup plus récemment, on entend parler des « incasables »

***La Justice les appelle* :**
les *colons*, 1835
les *pupilles*, 1927
les *élèves*, dès les réformes de 1937

***Les éducateurs évoquent* :**
les *gosses,* à partir de 1938
(employé au XIXème siècle)
les *tapirs* (argot d'internat), 1945
les *jeunes* (apparition du milieu ouvert), 1960
les *ados* (foyers)
les *mineurs* (terme générique)

Classification nosologique utilisée…

dans les colonies pénitentiaires, 1901

Intelligents
Vicieux
Indifférents
Arriérés
Anormaux
Dégénérés

dans les centres d'observation, 1945-1955

Apathiques
Hyperémotifs
Instables
Cyclothymiques
Impulsifs
Paranoïaques
Mythomanes
Schizoïdes
Pervers

Les personnels

Du gardien à l'éducateur

Gardiens, XIXème siècle
Surveillants, 1900
Moniteurs, 1927
Moniteurs-éducateurs, 1938
Éducateurs, 1945
Éducateurs spécialisés, 1966
(dans le secteur associatif)

Personnels d'enseignement professionnel

Maîtres-ouvriers, 1900
Sous-chefs et *chefs d'atelier*, 1935
Instructeurs, 1938
Instructeurs techniques, 1945
Professeurs techniques adjoints, 1966
Professeurs techniques d'enseignement professionnel, 1974

Les institutions pour mineurs
de la Pénitentiaire à l'Éducation surveillée

Maison d'amélioration (projet Mirabeau, 1790)
Maison de correction (loi 1791)
Prison d'amendement (loi 1814)
Maison d'éducation correctionnelle (1836)
Colonies agricoles (à partir de 1835)
Colonies industrielles (à partir de 1860)
Colonies pénitentiaires (1850)
Colonies correctionnelles (1850)
École de préservation (filles) (1900)

École de réforme (moins de 13 ans) (1900)
Internat approprié (moins de 13 ans) (1912)
Maison d'éducation surveillée (1927)
Institution publique d'éducation surveillée (1940).
On les appelle souvent après 1945 :
internats publics d'éducation surveillée ou bien internats professionnels d'éducation surveillée
Centre d'observation public d'éducation surveillée (1945)
Institution d'éducation corrective de l'Éducation surveillée (1945-1951)
Institution spéciale d'éducation surveillée (pour les mineurs les plus difficiles, 1952-1958)
Services d'observation de l'Éducation surveillée dans les quartiers de mineurs (1958-1979)
Foyers de semi-liberté (à partir de 1955)
Foyers d'action éducative (à partir de 1965)
Institution spéciale d'éducation surveillée (sans rapport avec les précédentes du même nom. C'est la forme d'institution qui regroupe à partir de 1973 : hébergement, milieu ouvert, formation)

Le secteur des Bons Pasteurs pour les filles
Termes employés dans ce secteur au XIXème siècle et souvent jusqu'en 1945

les institutions	***les jeunes filles***	***les finalités***
Asiles	*Pénitentes*	*Pénitence*
Solitudes	*Repentantes*	*Rachat*
Miséricordes	*Madeleines*	*Rédemption*
Providences		
Compassion		
Refuges (dès le XVIIème siècle)		